

APRES-INRS

Compte rendu du 12^e Conseil d'administration
Tenu jeudi, le 20 novembre 2008 à 9h30
Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec

Étaient présents :

À Québec : G. Bélanger, R. Bertrand, D. Boudreau, M. Cantin, A. Chagnon,
M. Leclerc

Étaient excusées : F. Dansereau, J. Mongeau

Était invitée : A. Achab

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal du Conseil d'administration du 12 septembre 2008
3. Suivi du procès-verbal du 12 septembre
 - a) Formulaire d'adhésion, renouvellement des adhésions et mise à jour
 - b) Budget et demande de fonds à l'INRS
 - c) Bulletin périodique d'information
 - d) Participation au Club social de l'INRS - négociations
 - e) Professeur honoraire
 - f) Informations auprès des membres
4. Suivi de l'assemblée générale du 17 octobre 2008
 - a) Fédération des retraités de l'UQ
 - b) Indexation des retraites
 - c) Activités sociales – clubs sociaux Québec-Montréal
 - d) Professeur honoraire – réactions de l'INRS et SPINRS
 - e) Sondage auprès des membres
5. Adhésion des nouveaux membres
6. Mise à jour de la page WEB de l'APRES-INRS
7. Dîner et souper de Noël
8. Régularisation de la contribution de l'INRS à l'APRES-INRS
9. Suivi avec le SCUQ
10. Bureau de l'APRES-INRS – ordinateurs - papeterie

11. Intérim et autorisation de signatures
12. Divers
13. Date de la prochaine réunion
14. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

R. Bertrand souhaite la bienvenue aux membres. On ajoute, au point 11 de l'ordre du jour, autorisation de signatures et le point divers.

Sur proposition de D. Boudreau, appuyée par M. Leclerc, l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

(Résolution CA12-novembre-20-08-1)

2. Acceptation du procès-verbal du Conseil d'administration du 12 septembre 2008

Étant donné que nous n'avons pas reçu copie de ce procès verbal, son acceptation est reportée à la prochaine réunion. M. Cantin doit nous faire parvenir une copie du procès-verbal du Conseil d'administration du 12 septembre 2008.

3. Suivi du procès-verbal du 12 septembre

- a) Formulaire d'adhésion, renouvellement des adhésions et mise à jour

M. Cantin enverra la liste à jour des membres à A. Chagnon qui transmettra l'avis de renouvellement d'adhésion aux membres.

- b) Budget et demande de fonds à l'INRS

G. Bélanger souligne qu'il reste seulement des fonds pour couvrir les frais de banque dans le compte à la caisse. M. Cantin doit faire un dépôt.

Par contre, M. Cantin souligne qu'un solde de 1 400\$ est disponible à même le fonds de fonctionnement accordé par l'INRS qui suffira à couvrir le compte de dépenses qu'il doit présenter.

- c) Bulletin périodique d'information :

Le bulletin est préparé par Guy Brisson mais il faudrait l'alimenter et revoir la structure.

- d) Participation au Club social de l'INRS – négociations

Plusieurs membres de l'APRES-INRS ont signifié leur intérêt à participer aux activités du Club Social du 490. L'entente est que nos membres paient le même prix que les membres du Club Social et l'APRES-INRS rembourse la différence entre le prix du non membre et le prix du membre.

A. Achab rencontrera les responsables du Club Social afin de :

1^o négocier un coût maximum;

2° demander qu'un membre du CA de l'APRES-INRS assiste aux réunions du Club Social;

3° s'entendre sur les modalités de paiement (ex. payer un \$ en début d'année et faire le bilan à la fin au lieu de payer à chaque activité);

4° modifier les règlements du Club Social en fonction de l'entente sur laquelle on se sera entendu.

e) Professeur honoraire

La Direction scientifique a transmis le document soumis par le comité de l'APRES-INRS aux secteurs mais la réunion prévue avec M. Sinh LeQuoc a été annulée. Ce dossier est en cours.

f) Informations auprès des membres :

M. Cantin fera un sondage auprès des membres afin de savoir qu'elles sont les personnes intéressées à recevoir, par courriel, l'information produite par le Service des communications de l'INRS et cela, sans discrimination.

4. Suivi de l'assemblée générale du 17 octobre 2008

a) Fédération des retraités de l'UQ

Tel que recommandé lors de l'AG, l'APRES-INRS devrait adhérer à la Fédération des retraités de l'UQ. Pour ce faire, il faut déboursier 4\$ par membre.

Sur proposition de M. Cantin, appuyée par G. Bélanger, il est proposé que Rudolf Bertrand soit mandaté pour inscrire l'APRES-INRS à la FRUQ et que Rudolf Bertrand, Jean-Pierre Fortin et Fernand Viens soient désignés comme représentants auprès de la FRUQ. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

(Résolution CA12-novembre-20-08-2)

b) Indexation des retraites

Les représentants à la FRUQ pourront récolter l'information pertinente auprès de la Fédération.

c) Activités sociales – clubs sociaux Québec-Montréal

Les membres de Montréal ont droit aux mêmes avantages que les membres de Québec.

d) Professeurs honoraires – réactions de l'INRS et SPINRS

Aucune réaction de l'INRS et du SPINRS. Le SPINRS est en négociation.

e) Sondage auprès des membres :

A. Chagnon préparera un questionnaire afin de connaître les besoins des membres. Nous discuterons de ce questionnaire au prochain CA.

5. Adhésion des nouveaux membres

Le Service des Ressources humaines insère bien un formulaire d'adhésion dans la trousse remise aux nouveaux retraités.

6. Mise à jour de la page WEB de l'APRES-INRS

Chaque membre du CA enverra à M. Leclerc ses requêtes des points à changer ou à ajouter au site WEB d'ici mercredi, le 26 novembre. M. Leclerc fera la compilation de ces demandes et l'analyse du site, consultera les membres du CA et acheminera les modifications à Jean-Daniel Bourgault qui fera les mises à jour du site.

7. Dîner et souper de Noël

Le dîner de Noël de l'APRES-INRS se tiendra au Bistango le 10 décembre à 11h30. A. Chagnon enverra l'invitation aux membres de Québec dans laquelle il soulignera que seuls les membres en règle seront admissibles à ce dîner.

M. Cantin suggère de nommer Georges Drapeau comme membre émérite. Cette annonce sera faite par R. Bertrand au dîner de Noël.

Sur proposition de M. Cantin, appuyée par A. Achab, il est proposé que Georges Drapeau soit nommé membre émérite de l'APRES-INRS. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

(Résolution CA12-novembre-20-08-3)

8. Régularisation de la contribution de l'INRS à l'APRES-INRS

La Direction générale de l'INRS a accordé un fonds de fonctionnement de 8 000\$ à l'APRES-INRS mais aucun document officiel ne confirme les modalités et la récurrence de cette contribution. A. Achab a contacté Mary Giroux afin d'obtenir une confirmation écrite de M. Lapointe régularisant la contribution de l'INRS.

A. Achab suggère que ce point soit amené au Comité de direction de l'INRS afin que le montant accordé soit prévu officiellement dans les budgets des Centres et que, par le fait même, devienne récurrent.

9. Suivi avec le SCUQ

R. Bertrand enverra une lettre aux divers syndicats de l'INRS (SCUQ, SPIRNS, SCFP) afin de les rencontrer pour solliciter leur appui financier. M. Cantin lui fera parvenir copie de la lettre envoyée précédemment.

10. Bureau de l'APRES-INRS – ordinateurs – papeterie

L'APRES-INRS dispose du local 4333 dont M. Cantin et G. Bélanger possèdent chacun une clé. Ce local est meublé et possède un téléphone. A. Chagnon se montre intéressé à occuper ce bureau au besoin. R. Bertrand fera la démarche pour obtenir des cartes d'accès pour les membres du CA.

A. Achab a fait la demande pour obtenir un ordinateur et une imprimante. Un compte devrait être créé dans le réseau et les courriels devraient être acheminés à cette adresse afin que tous les membres du CA puissent y accéder à distance.

Les services postaux de l'INRS sont à notre disposition pour envoyer le courrier dans des enveloppes à entête INRS via M. Doyon. Toute correspondance devrait être identifiée avec le logo de l'APRES-INRS.

11. Intérim et autorisation de signatures

a) Intérim

Durant l'absence de R. Bertrand du 23 novembre au 24 décembre 2008, A. Chagnon sera intérim.

b) Autorisation de signatures

Le changement des signatures à la Caisse populaire se fera au retour de R. Bertrand. En attendant, M. Cantin et G. Bélanger agiront comme signataires.

Sur proposition de G. Bélanger, appuyée par D. Boudreau, il est proposé que G. Bélanger, R. Bertrand et A. Chagnon soient les signataires des effets bancaires au nom de l'APRES-INRS en remplacement des signataires précédemment nommés.

(Résolution CA12-novembre-20-08-4)

12. Divers

Une discussion concernant le per diem accordé aux membres du CA lors de la tenue des réunions est amorcée. Il est convenu que ce point soit reporté à la prochaine réunion du CA.

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 22 janvier 2009 à 9h30, à un endroit qui reste à déterminer.

14. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 12h15.

Denise Boudreault

Secrétaire

Rudolf Bertrand

Président

Le 22 janvier 2008